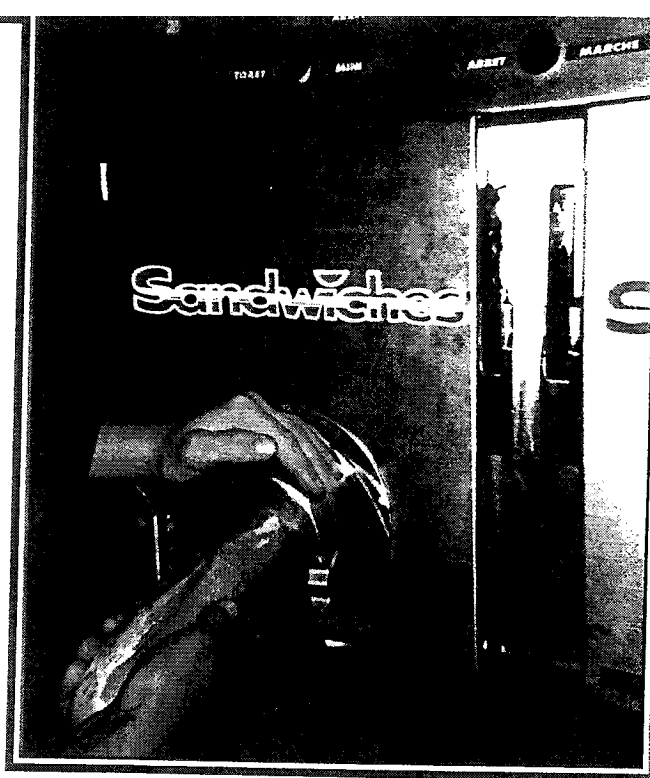


Jacques Bardé invente la machine à sandwichs

Couronnée au concours Lépine de 1995, la machine à sandwichs de Jacques Bardé a été brevetée à l'INPI en février 1998, et commence à être commercialisée. Cette machine est capable de "tourner" des sandwichs à partir de préparations sous vide. La machine creuse le pain pour en extraire la mie, puis remplit l'espace laissé vacant par une préparation chaude, ou froide, conditionnée sous vide : poulet au saïsaï, porc aux champignons, ou plus classiquement, bon mayonnaise. Pour la clientèle, ce système

privilégie l'hygiène car les plats cuisinés sous vide sont élaborés par des industriels agréés, du type Fleury-Michon. Pour l'utilisateur, il y a gain sur le plan de la rentabilité et du coût, car une machine, qui peut fabriquer 10 sandwichs à la minute, permet une économie de main-d'œuvre et évite de gérer des stocks importants : les sandwichs sont fabriqués au fur et à mesure de la demande. Ces machines peuvent représenter une opportunité intéressante pour tous les réseaux de restauration rapide à la française et de grignotage. ■



Le 7^e Raid du Cèdre

Le 7^eème raid du Cèdre au mois de mai dernier a réuni, autour de Maître Olivier Gast, Denis Fournier (De Neuville), Stéphane Haas (Jean Claude Decaux), Frédéric Borcel (BPS), Stéphane Michaud (Moving) et Nathalie Massart. ■

Master-Franchise une conférence de l'UIA et de la FFF

L'Union Internationale des Avocats et la FFF organisent le lundi 31 août 1998 à Nice une journée de travail sur le thème :

"La master franchise : grandeur ou décadence."

La journée sera introduite par M. Philippe Jambon, président de la FFF, et animée par plusieurs avocats exerçant dans divers pays de la Communauté Européenne, parmi lesquels Maître Olivier Gast et Maître Alain Cohen. Claude Nègre, spécialiste européen de la master franchise, ainsi que Charles Sérroude interviendront également. Divers praticiens apporteront leur témoignage, parmi lesquels Michel Trollé (Century 21), Bertil Charbonnier (Choice) John Davidson (Cash Converters), Alain Kirichian (OK Service)... ■

Les Nouvelles de la fff

Un nouveau membre au Collège des Experts

Le Collège des Experts de la FFF a désormais un nouvel expert en la personne de Michel Triballeau, du cabinet d'expertise comptable BDO Gendrot. Ce cabinet, qui dispose d'un réseau dans l'hexagone de 50 sites et d'une

importante représentation ans le monde propose différents types d'activité : assistance comptable, généraliste et de gestion ; externalisation des services comptables ; audit légal et contractuel, et conseils spécialisés en droit fiscal et droit social.

Il y a quelques années encore, cette profession ne s'intéressait guère à la franchise. En 1995, la FFF a conclu un accord-cadre avec l'Ordre des Experts-Comptables. Depuis, plusieurs cabinets ont rejoint le Collège des Experts. ■

LES RENDEZ-VOUS DE LA FÉDÉRATION

→ Séminaires Pro 9-10 octobre :

sixième séminaire européen du management de réseau, organisé avec le groupe Epac International.

22 octobre : Troisième conférence juridique du collège des experts de la FFF.

→ Echanges d'expériences entre adhérents de la FFF

23 septembre : Comment imposer aux franchisés le respect de l'évolution du concept ?

Vieillessement du franchisé : renouvellement en assurant la pérennité du réseau et la péren-

nité du patrimoine du franchisé.

19 novembre Comment remonter l'information du réseau et la redistribuer ? Formation des franchisés à l'accueil des candidats franchisés.

→ Information/ Débat

4 novembre : Communiquer avec les médias

25 novembre : Les outils de l'Internet marchand

→ Assemblée Générale
10 décembre

Les réunions de franchiseurs que propose la FFF sont, réservées à ses adhérents, pour d'autres, ouvertes à tous les franchiseurs. Elles ont toutes lieu à Paris. Se renseigner à la FFF auprès de Florent Lamoureux.